



Académie des sciences d'outre-mer

*Les recensions de l'Académie*¹

Somaliland : pays en quarantaine / Robert Wiren
éd. Karthala, 2014
cote : 60.326

Voici un ouvrage qui, pour ne pas être une thèse universitaire ou le fruit d'un travail de recherche disciplinaire, n'en est pas moins un ouvrage de première importance pour qui, familier de l'Afrique ou désireux de bien s'informer à son sujet, entend élargir son horizon de lecteur français, généralement peu averti de ce qui n'est pas l'Afrique francophone.

Journaliste, l'auteur connaît bien la Corne de l'Afrique, pour y avoir consacré une bonne partie de sa carrière, y avoir vécu des années, y retourner fréquemment et pour avoir écrit ou traduit plusieurs ouvrages relatifs à cette région.

La Somalie, aux yeux de l'opinion publique française, est l'un de ces pays africains qui n'a d'État que le nom. Où, jusque dans la capitale, Mogadiscio, les factions, mafieuses ou djihadistes, se livrent en permanence à des confrontations sanglantes, à des prises d'otages et à toutes sortes de trafics. L'on conserve en mémoire, sous forme de livre et de film (« La chute du faucon noir », inspiré par une « bataille » réelle, à Mogadiscio, en 1994), ou encore à propos de piraterie au large, suivies parfois de représailles (les pirates capturés lors d'un raid aérien français sur le territoire somalien), quelques faits saillants de l'histoire récente du pays.

Sous une forme effectivement journalistique (reproduction d'articles anciens, grands reportages, appel à des écrits d'autres auteurs, voire leurs reproductions partielles.), l'ouvrage sous revue est rigoureusement construit, son appareil critique est suffisant pour que le lecteur aille vérifier les dires de l'auteur, même s'il n'est pas comparable à celui d'un ouvrage universitaire.

Soyons plus précis.

Robert Wiren rappelle tout d'abord ce que fut autrefois et reste encore en partie, aujourd'hui, le monde somali : une société aux langues et à la culture homogènes. Mais une société acéphale qui ne connaissait, à l'époque de la conquête coloniale, pas d'autre organisation politique que lignagère : pas de royaume, pas de cités organisées, des fédérations de clans. Pour l'essentiel, cette ethnie d'environ quinze millions de personnes occupe aujourd'hui la totalité de la Somalie (environ quatorze millions), la partie sud de Djibouti, l'Ogaden et l'est du Kenya (environ un million).

Il rappelle ensuite dans quelles conditions cette société en majorité nomade fut partagée, à partir de 1881, entre trois nations européennes en pleine expansion coloniale. On notera au passage que les grands partages coloniaux en Afrique, effectués selon un axe ouest-



¹ Les recensions de l'Académie de [Académie des sciences d'outre-mer](http://www.academieoutremer.fr) est mis à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 non transcrit](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/).
Basé(e) sur une oeuvre à www.academieoutremer.fr.



Académie des sciences d'outre-mer

est (la France) ou nord-sud (l'Angleterre et, dans une moindre mesure, l'Allemagne et l'Italie), ont le plus souvent fait fi des structures politiques ou ethniques existantes, taillant des frontières rectilignes ou correspondant aux avancées de leurs commerçants et leurs troupes de conquête. À de rares exceptions près, ces partages encore aujourd'hui jugés par certains historiens comme « contre nature », ont été solennellement entérinés par les anciens territoires coloniaux au moment de leur indépendance, puis dès sa création par l'OUA, et par la « communauté internationale » au sein de l'ONU et de ses agences spécialisées. Pendant la « guerre froide », nombre de pays africains ont connu des régimes se réclamant d'un marxisme plus ou moins « scientifique », sans pour autant remettre en question leurs frontières. La Somalie est l'une de ces exceptions, on y reviendra car l'apport de Robert Wiren à l'analyse de cette exception dont il faut bien dire qu'elle fut et reste bancale est fort intéressant.

Les trois puissances coloniales qui se partagent le territoire somalien, adoptent des méthodes d'administration et économiques fort différentes. Pour les Anglais, une forme allégée d' « indirect rule » sur un territoire qui ne les intéresse guère, sinon en raison de sa proximité avec d'autres colonies britanniques beaucoup plus prometteuses. Pour les Italiens, une administration directe et une politique de peuplement, qui met pratiquement à l'écart les structures politiques « acéphales » somali. Djibouti n'entre pas dans cette analyse, on rappellera que, tête de port du chemin de fer jusqu'à Addis-Abeba, axe majeur, et resté Territoire d'Outre-mer, ce dernier pays n'a accédé à l'indépendance, après deux référendums négatifs, qu'en 1977 à l'occasion du troisième.

L'auteur poursuit en expliquant dans quelles circonstances cette union bancale de deux territoires, l'un anglais, l'autre, d'abord colonie italienne, puis après-guerre placé pour dix ans sous tutelle de l'ex colonisateur, se réalisa en 1960, comment elle tint tant bien que mal jusqu'en 1991, non sans irrédentisme pour les lignées somali de l'Ogaden, d'où une invasion manquée d'une partie du territoire éthiopien, et sans plus tarder, la fin d'un certain « pansomalisme ». Un homme a réussi, non sans mal ni recours à une sévère dictature, à maintenir au cours de cette période, un minimum apparent d'État : Siyad Barré. Mais lui-même finalement renversé, la Somalie finit de se désagréger.

En 1991, le Somaliland, l'ancienne colonie britannique, décide de son indépendance. En 1998, le Pount voisin proclame son autonomie mais il souhaite rester dans un État somalien qu'il espère être fédéral.

Sans en occulter les faiblesses et les conflits internes, Robert Wiren rappelle les différentes étapes de la consolidation du nouvel État autoproclamé : des débuts agités, près d'une décennie pour franchir d'abord la naissance et la consolidation des partis, mettre en place un régime constitutionnel, élire un président (2003), un parlement (2006), régler des problèmes de voisinage avec le Pount, Il analyse les institutions politiques, l'économie.

Mais, pour l'essentiel, cet État n'est pas reconnu par la communauté internationale, malgré de timides et fort récentes réflexions menées à son sujet par l'OUA, sans résultat pour le moment. D'où une absence totale d'aide internationale, notamment pour le développement. L'auteur va plus loin, comme l'indique le titre de son ouvrage. Cet État est mis « en quarantaine », pas seulement ignoré.



Académie des sciences d'outre-mer

On sent l'auteur devenir non pas militant « pro Somaliland », mais perplexe à l'égard du fondement juridique et politique de cette quarantaine. Comme il le dit à la fin de son introduction, « Quant au Somaliland, au lieu de tenir compte des résultats qu'il a obtenus par lui-même, il a été placé en quarantaine. Depuis vingt-trois ans, on lui dit d'attendre que le Sud se normalise ».

Dans une seconde partie de son ouvrage, l'auteur convoque les témoins : des acteurs politiques locaux qui s'expriment, les voyageurs qui constatent que ce « petit pays » soi-disant inexistant sait organiser des élections, les spécialistes de la Corne de l'Afrique (une bonne quinzaine d'articles ou d'extraits d'articles), les points de vue d'un historien et d'un anthropologue.

Pour terminer, Robert Wiren constate « l'échec des politiques importées », c'est-à-dire de celles que l'on a essayé ou que l'on essaie d'imposer : l'intervention ambiguë de l'Éthiopie contre les islamistes de Somalie, la mauvaise foi de la diplomatie internationale, celle des États, notamment les USA et l'Europe, celle de l'ONU...

Un dernier point d'interrogation : si le Somaliland ne doute ni de son bon droit ni de son avenir, comment pourra-t-il se faire reconnaître de son voisin, la Somalie, partant mettre fin à la « quarantaine » qui le frappe ?

Chaque lecteur sera ou non convaincu par l'analyse de Robert Wiren quant au bon droit et à la légitimité du Somaliland, selon qu'il partage peu ou prou ses arguments juridiques, politiques et historiques ou qu'il les conteste en tout ou en partie. Son argumentation est cependant solide, malgré les discussions qu'elle appelle à propos d'un dossier de grande complexité.

Mais l'ouvrage pose des problèmes de fond qui méritent que le lecteur poursuive et d'approfondisse la réflexion, au-delà du cas précis ici traité. Quid de la position canonique sur le respect des frontières de l'époque coloniale pour fonder les nouveaux États ? Quid de l'incapacité des ethnies de même culture, de même langue, à se retrouver et à se refonder dans un même État ? Quid de la naissance d'États multi ethniques, pour bon nombre en train de devenir des nations au-delà de leurs particularismes ethniques, culturels, voire multiconfessionnels ?

Ce n'est pas le lieu ici de développer les termes et les contenus de ces interrogations. Ils ont paru suffisamment importants et significatifs pour que la commission des prix, à partir du cas particulier du Somaliland, attribue à Robert Wiren et à son livre, à l'unanimité, le prix Bernard qui récompense un ouvrage traitant de la Corne de l'Afrique (*ex aequo* avec un autre ouvrage).

Jean Nemo